

Public visé

Technicien d'intervention | Metteur au point | Responsable technique | Responsable SAV

Prérequis

Habilitation électrique B0 en cours de validité

Durée

1 jour / 7h30 / en présentiel

Effectif

De 4 à 6 participants

Lieux et date

Lyon : 25/01/2023

Paris : 15/02/2023

Nantes : 21/03/2023

Bordeaux : 14/04/2023 - 21/04/2023

Tarifs [Base 6 personnes - Déjeuner offert, pris en commun avec le formateur]

Tarif par stagiaire : 890 € HT

Objectifs principaux de la formation

A la fin de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Connaître les circuits frigorifiques des différents éjecteurs.
- Paramétrer le régulateur de la centrale.
- Paramétrer les régulateurs de surchauffe des postes froid.

Programme

- Descriptif des fonctions avancées des régulateurs spécifiques éjecteurs.
- Analyse de l'architecture électrique du circuit frigorifique.
- Exercices de paramétrages complets des régulateurs spécifiques éjecteurs.
- Mise en œuvre des réglages sur le banc pédagogique.

Moyen d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier.

Méthodes et moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle de formation conforme aux normes en vigueur. Des apports théoriques, des exercices pratiques d'application vus pendant la formation, mises en situation, validation des acquis. Documents et supports de formation projetés.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

Feuilles de présence | Parcours adaptés aux besoins de chaque participant | Evaluation des acquis en cours de prestation | Méthodes mobilisées : exposés théoriques / mise en situation / validation des acquis | Evaluation de la satisfaction des participants.

Formalisation à l'issue de la formation

Une attestation de fin de formation sera transmise. Un support version papier ou numérique sera remis à chaque stagiaire pendant la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap (PSH) ou présentant une contre-indication médicale : nous consulter.

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

L'organisme désigne un référent pédagogique et un référent handicap.

SYCLEF ACADEMY

Contactez-nous:

formation@syclef.fr

04.84.49.26.97